

# EFY INVEST

Lieu-dit Terres de la Queue – ZI Terre de Flein  
45 450 DONNERY

---

PROJET DE CREATION D'UN ENTREPOT DE  
STOCKAGE AUTOMATISE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA  
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

## **ANNEXE 9**

### **Avis de la Mairie/EPCI sur la remise en état du site en cas d'arrêt**



37 avenue Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie - 75 008 PARIS  
Tél : 01-44-94-94-50 - Fax : 01-44-94-94-51  
R.C.S 2009 B22 756  
[www.groupeidec.com](http://www.groupeidec.com)

*Affaire suivie par Emilie CHANTRE*

---

Décembre 2021 – Indice A (Avril 2022)

Il est présenté en pages suivantes, les courriers de proposition quant à la remise en état du site en cas de cessation d'activités, adressés à la Mairie et l'EPCI compétent en matière d'Urbanisme (Communauté de communes des Loges).

Ces courriers datés du 26/11/2021, ont été réceptionnés en LRAR par chacun des organismes consultés le 06/12/2021 pour la Mairie et le 13/12/2021 pour l'EPCI. Les bordereaux de recommandé sont joints.

**Tenant compte du délai légal de consultation fixé à 45 jours, le délai de réponse est échu respectivement depuis le 20/01/2022 et le 27/01/2022. EFY INVEST atteste n'avoir reçu aucun retour de ces organismes. En l'absence d'avis retour, celui-ci est donc réputé tacite.**

**SAS EFY INVEST**  
33 boulevard Rocheplatte  
45 000 Orléans

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LOGES**

54 rue du clos Renard  
45 110 Châteauneuf sur Loire

*A l'attention de Monsieur Le Président.*

Orléans, le 26 Novembre 2021

LRAR numero : **1A 073 006 7607 2**

**Objet : Dossier installation classée en Enregistrement – SAS EFY INVEST  
Projet de nouvel Entrepôt de préparation/stockage automatisé  
Avis sur la remise en état du site en cas de cessation d'activités - EPCI**

Monsieur Le Président,

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'Enregistrement au titre des Installations Classées de notre société sur le territoire de la commune de Donnery, sur les terrains cadastrés AM 3p – 4p – 5 – 6 – 7 et ancien chemin 24 de la Sallière partiel, ZI Terre de Fleih – Lieu-dit Terres de la Queue ; nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après nos propositions en tant que futur exploitant, quant à la remise en état du site en cas de cessation d'activités, du fait de votre statut d'EPCI compétent en matière d'urbanisme sur le secteur.

La présente sollicitation s'inscrit dans le cadre de l'application de l'article R512-46-4 du Code de l'Environnement, exposant les pièces justificatives à fournir au dossier de demande d'Enregistrement au titre des Installations Classées. Le 5° de cet article sollicite l'établissement d'une proposition d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, accompagné de l'avis de l'EPCI compétent en matière d'urbanisme.

SAS EFY INVEST ou l'exploitant s'y substituant s'engage à effectuer la remise en état du sol et du site pour un emploi industriel, en cas de cessation d'activité.

Conformément aux obligations relatives aux Installations Classées, les propositions suivantes sont formulées par SAS EFY INVEST ou l'exploitant s'y substituant au titre de l'exploitation du site.

Dans l'éventualité où l'exploitation prendrait fin, une étude et une campagne de prélèvements seraient mises en place. Ces mesures permettront de diagnostiquer les pollutions éventuelles ayant pu intervenir malgré toutes les précautions et imputables à l'activité propre de SAS EFY INVEST ou l'exploitant s'y substituant. SAS EFY INVEST ou l'exploitant s'y substituant procédera donc aux carottages et analyses selon un protocole défini en synergie avec l'Inspection des Installations Classées.

En fonction de l'activité intervenant par la suite, SAS EFY INVEST ou l'exploitant s'y substituant s'engage à prévoir l'ensemble des opérations visant à :

- Neutraliser et/ou démanteler les installations existantes,
- Evacuer les déchets et produits chimiques présents à l'arrêt de l'activité,
- Maintenir en état satisfaisant l'entretien du site de manière à conserver son esthétique vis-à-vis de l'environnement dans lequel il s'insère,
- Dépolluer nappes et sol si nécessaire, dans la mesure où une pollution serait imputable à l'activité du site.

En tout état de cause, ces éléments et propositions feront l'objet d'une analyse approfondie si une situation de cessation d'activités devait se produire.

Nous vous rappelons également que l'avis sollicité sera réputé émis en l'absence d'un retour dans un délai de 45 jours suivant la saisine conformément à l'article R512-46-4 du Code de l'Environnement.

Pour votre parfaite information, ce courrier est également adressé à la Mairie de Donnery.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître votre avis quant à ces propositions. Dans l'attente, Veuillez agréer, Monsieur Le Président, nos sincères salutations.

  
SAS BE INVEST  
Président



SAS EFY INVEST 33 Boulevard Rocheplatte 45 000 Orléans  
RCS Orléans - SIRET 904 701 000 - TVA intr FR41904701000

Destinataire

Commune de Donnery 45  
54, Rue de la Croix Renaud  
45110 Donnery

**Les avantages du service suivi :**  
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non distribution.  
3 modes d'accès direct à l'information de distribution :  
■ SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS)  
■ Le site internet : [www.laposte.fr/csuivi](http://www.laposte.fr/csuivi)  
■ Le service vocal interactif : N° Cristal 0 969 397 398 (prix d'un appel non surtaxé)

LE 09/12/21 5, 08@

Numéro de l'envoi : **1A 073 006 7607 2**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

SAS Efy Invest

33 Boulevard Rochepelite  
45000 Donnery

La Poste S.A. au capital de 3 400 000 000 € RCS PARIS 356 000 000, 41 Boulevard de Vaugrand 75017 Paris CEDEX 15

SRR2 V15 PIC 64 - 80203 - 0312

DEP Date : 14H50 Prix : CRBT: 121

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.  
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
Pensez également à la **Lettre Recommandée Électronique**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

Lettre Recommandée N°1A07300676072



**TYPE DE LIVRAISON**

Courier remis contre signature



Votre courrier a été distribué à son destinataire contre sa signature.

Étapes d'acheminement

**DATES**

**ÉTAPES**

lundi 13 décembre	Votre courrier a été distribué à son destinataire contre sa signature.
vendredi 10 décembre	Votre envoi a été remis en lot au destinataire. Nous attendons la confirmation de sa réception.
vendredi 10 décembre	Votre courrier est arrivé dans le site en vue de sa distribution.
vendredi 10 décembre	Votre courrier est en cours d'acheminement vers sa destination
jeudi 9 décembre	Votre courrier est en cours d'acheminement vers sa destination
jeudi 9 décembre	Votre courrier a été remis à La Poste par l'expéditeur.

**SAS EFY INVEST**  
33 boulevard Rocheplatte  
45 000 Orléans

**MAIRIE DE DONNERY**

Place de l'Eglise  
45 450 DONNERY

A l'attention de Monsieur Le Maire.

Orléans, le 26 Novembre 2021

LRAR N° : 1A 073 006 76082

**Objet : Dossier installation classée en Enregistrement – SAS EFY INVEST  
Projet de nouvel Entrepôt de préparation/stockage automatisé  
Avis sur la remise en état du site en cas de cessation d'activités - EPCI**

Monsieur Le Maire,

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'Enregistrement au titre des Installations Classées de notre société sur le territoire de la commune de Donnery, sur les terrains cadastrés AM 3p – 4p – 5 – 6 – 7 et ancien chemin 24 de la Saltière partiel, ZI Terre de Flein – Lieu-dit Terres de la Queue ; nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après nos propositions en tant que futur exploitant, quant à la remise en état du site en cas de cessation d'activités, du fait de votre statut d'EPCI compétent en matière d'urbanisme sur le secteur.

La présente sollicitation s'inscrit dans le cadre de l'application de l'article R512-46-4 du Code de l'Environnement, exposant les pièces justificatives à fournir au dossier de demande d'Enregistrement au titre des Installations Classées. Le 5° de cet article sollicite l'établissement d'une proposition d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, accompagné de l'avis de l'EPCI compétent en matière d'urbanisme.

SAS EFY INVEST ou l'exploitant s'y substituant s'engage à effectuer la remise en état du sol et du site pour un emploi industriel, en cas de cessation d'activité.

Conformément aux obligations relatives aux installations Classées, les propositions suivantes sont formulées par SAS EFY INVEST ou l'exploitant s'y substituant au titre de l'exploitation du site.

Dans l'éventualité où l'exploitation prendrait fin, une étude et une campagne de prélèvements seraient mises en place. Ces mesures permettront de diagnostiquer les pollutions éventuelles ayant pu intervenir malgré toutes les précautions et imputables à l'activité propre de SAS EFY INVEST ou l'exploitant s'y substituant. SAS EFY INVEST ou l'exploitant s'y substituant procédera donc aux carottages et analyses selon un protocole défini en synergie avec l'Inspection des Installations Classées.

En fonction de l'activité intervenant par la suite, SAS EFY INVEST ou l'exploitant s'y substituant s'engage à prévoir l'ensemble des opérations visant à :

- Neutraliser et/ou démanteler les installations existantes,
- Evacuer les déchets et produits chimiques présents à l'arrêt de l'activité,
- Maintenir en état satisfaisant l'entretien du site de manière à conserver son esthétique vis-à-vis de l'environnement dans lequel il s'insère,
- Dépolluer nappes et sol si nécessaire, dans la mesure où une pollution serait imputable à l'activité du site.

En tout état de cause, ces éléments et propositions feront l'objet d'une analyse approfondie

si une situation de cessation d'activités devait se produire.

Nous vous rappelons également que l'avis sollicité sera réputé émis en l'absence d'un retour dans un délai de 45 jours suivant la saisine conformément à l'article R512-46-4 du Code de l'Environnement.

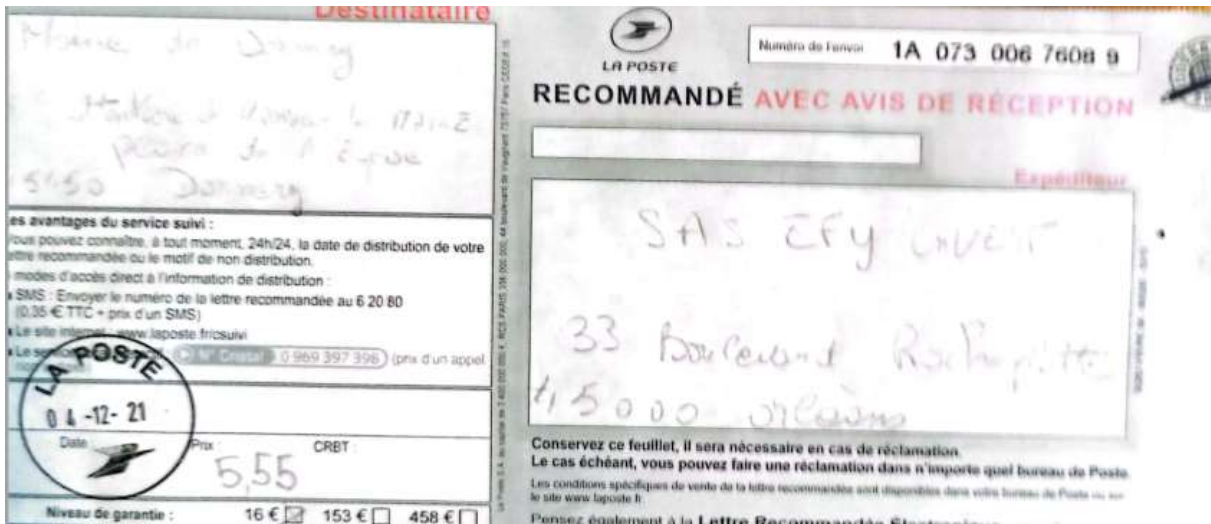
Pour votre parfaite information, ce courrier est également adressé à la Mairie de Donnery.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître votre avis quant à ces propositions. Dans l'attente, Veuillez agréer, Monsieur Le Maire, nos sincères salutations.

BE INVEST  
Président



SAS EFY INVEST 33 Boulevard Rocheplatte 45 000 Orléans  
RCS Orléans - SIRET 904 701 000 - TVA intra FR41904701000



☑ Lettre Recommandée N°1A07300676089



**TYPE DE LIVRAISON**  
Courrier remis contre signature



Votre courrier a été distribué à une personne ayant mandat ou procuration pour réceptionner cet envoi.

Étapes d'acheminement

DATES	ÉTAPES
lundi 6 décembre	Votre courrier a été distribué à une personne ayant mandat ou procuration pour réceptionner cet envoi.
lundi 6 décembre	Votre courrier est arrivé dans le site en vue de sa distribution.
lundi 6 décembre	Votre courrier est en cours d'acheminement vers sa destination.
samedi 4 décembre	Votre courrier est en cours d'acheminement vers sa destination.
samedi 4 décembre	Votre courrier a été remis à La Poste par l'expéditeur.
samedi 4 décembre	Votre courrier a été remis à La Poste par l'expéditeur.